

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données de
qualité d'eau issues du
réseau départemental sont
consultables sur
<https://datarmor.cotesdarmor.fr/>

« L'eau circule dans les corps des hommes,
mais irrigue aussi leurs esprits, emprunte les
mêmes symboliques quelles que soient les
différences de cultures ou d'environnement
dans lequel ils vivent. »

Mohamed Larbi Bouguerra

Cours d'eau bourg d'Yffiniac © K. Laurent

Info et agenda

GEST'EAU

La communauté des acteurs de gestion intégrée de l'eau

Base de données nationale des règles de SAGE

Découvrez la base de données nationale sur Gest'eau en accès libre.

L'Office International de l'Eau vous propose toutes les règles de SAGE, approuvées et mises en œuvre au niveau national (mise à jour mensuelle) : <https://bit.ly/3wC8Eck>

Mai 2021 en résumé

- Une météo pluvieuse ayant permis d'atténuer la baisse de débit des mois précédents et de stabiliser le niveau des nappes phréatiques.
- Baisse des concentrations en nitrates en lien avec la pluviométrie.
- Une pollution par les pesticides provenant majoritairement des produits de dégradation de substances actives.
- En fin de bulletin, retrouvez des éléments d'explication sur la présence des nitrates dans l'eau et l'évolution dans nos rivières introduisant un bilan sur 20 ans.

Les Ateliers : Projets #biodiversitéBZH

Le 2 juillet

L'Agence Bretonne de la Biodiversité et le Conseil départemental d'Ille et Vilaine organisent la 2^e session d'un atelier autour de la biodiversité suivie d'une 3^e session le 21 septembre avec le Conseil départemental des Côtes-d'Armor.

Programme et inscription : <https://bit.ly/3cO3WjF>



Webconférence - Territoires agricoles et forestiers



Le 8 juillet 2021 à 11h,

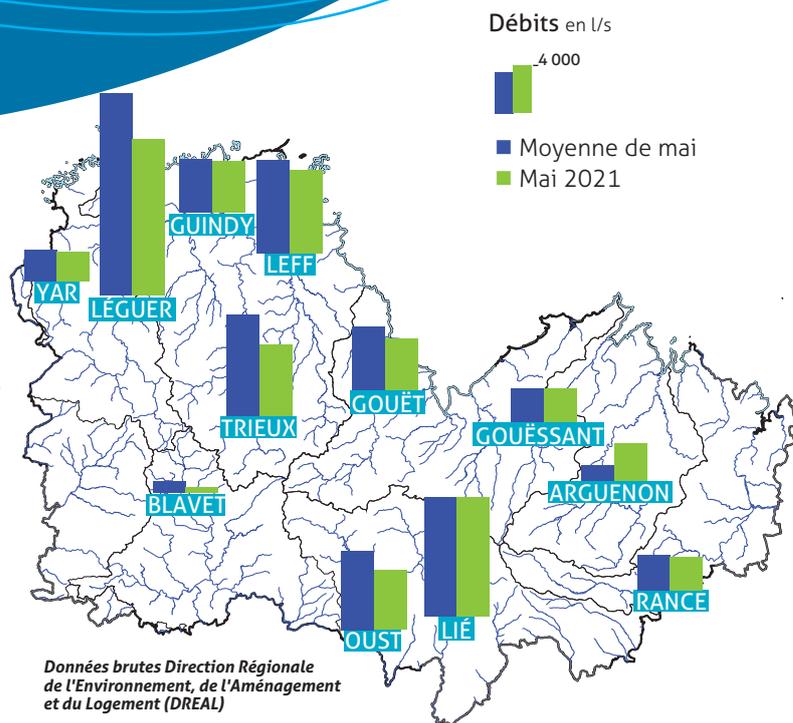
l'OIEau organise une webconférence gratuite,
«Territoires agricoles et forestiers : s'appuyer sur la
nature pour gérer durablement les risques liés à l'eau
dans ma commune».

Pour s'inscrire et en savoir + : <https://bit.ly/3wxSU9Z>



Météo et précipitations

Débits des rivières



Une météo venteuse, fraîche et pluvieuse comptant jusqu'à 22 jours de pluies à Rostrenen

Cette météo, presque attendue, tant les mois précédents ont été secs, a permis d'atténuer la baisse des débits des rivières. Les régimes hydrauliques varient entre proches des normales ou inférieurs de l'ordre de 20 à 30 % (Arguenon, Oust, Trieux, Léguer). Le Blavet présente, quant à lui, un déficit assez creusé de 50 %.

Pluviométrie de mai 2021

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
Du 1 ^{er} au 10	19	19	23	16	10
Du 11 au 20	52	34	25	40	49
Du 21 au 30	52	38	24	24	35
Cumul mois en mm	123	91	72	80	94
Rapport à la normale	148 % > normales	172 % >> normales	131 % > normales	139 % > normales	126 % > normales

Info complémentaire apportée par le dernier bulletin du BRGM de fin mai, les nappes phréatiques présentent, quant à elles des niveaux inférieurs à la « normale » pour un bon nombre d'entre elles. Quelques unes sont néanmoins proches voire même supérieures à leur niveau moyen (Quintenic, le Quiou).

Bilan des écoulements dans les rivières costarmoricaines

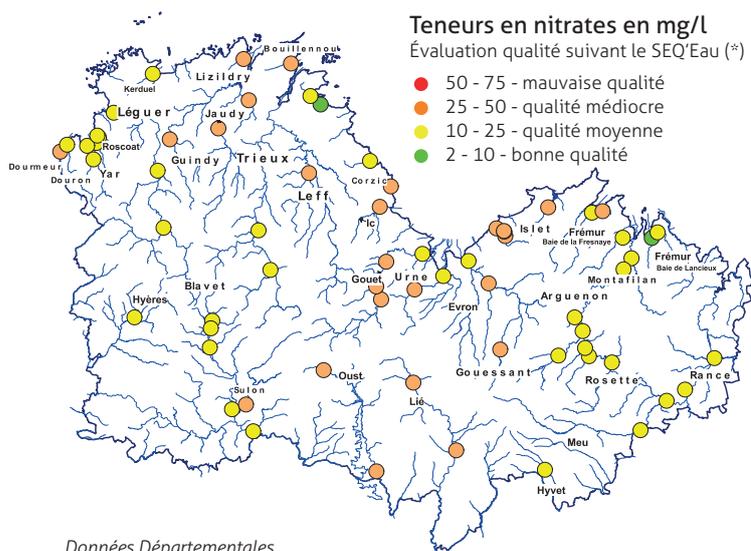
Tendance sur l'année hydrologique 2020/2021



Pour en savoir plus :

<http://www.hydrologie-bretagne.fr>
[geobretagne.fr](http://www.geobretagne.fr) - <https://bit.ly/2KnwNA4>

Teneurs de mai 2021



(*) Seq'Eau: Système d'Évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

Les nitrates dans les rivières

Des teneurs en baisse

En lien avec la pluviométrie du mois, on observe une baisse de la moyenne des teneurs égale à 24 mg/l. Néanmoins, les valeurs fluctuent toujours entre 10 et 50 mg/l.

Globalement, la situation s'améliore : plus des ¾ des concentrations enregistrent une diminution variant de 1 à 22 mg/l. Les baisses les plus remarquables sont analysées sur la Rosaie à Dolo, le Quinic à Paimpol ou encore le Quilloury à Plénée-Jugon.

Les hausses, présentes sur 16 % des résultats, sont quant à elles, très modérées, le plus souvent entre 1 et 2 mg/l. Un maximum est mesuré sur le Lié à l'Hermitage (+7 mg/l).

Les pesticides dans les rivières

Résultats d'avril 2021 ⁽¹⁾

• 19 substances dénombrées sur l'observation des 19 cours d'eau. Sous le temps sec d'avril, peu de produits actifs sont mesurés au profit d'une majorité de produits de dégradation de pesticides. Parmi ces 15 métabolites, 2 sont dits « pertinents » à contrôler dans les eaux de rivière servant à l'eau potable du fait de leur toxicité avérée. Il s'agit de métolachlore (ESA, OXA) issus de l'herbicide du même nom.

On citera également 3 substances actives rencontrées dans l'eau sous la même forme que celles utilisées sur les plantes :

- le **chlormephos**, un insecticide, interdit d'utilisation du fait de sa toxicité, retrouvée dans l'Oust (Hémonstoir), ⁽²⁾
- le **bentazone**, herbicide également décelé sur le Quinquies à Plestin-les-Grèves,
- l'**atrazine**, herbicide « ancien », qui, bien qu'illicite, est encore présent du fait de sa très haute rémanence et non d'une utilisation récente.

• Le **Lizildry** et le **Leff** quantifient les concentrations les plus élevées toutes substances confondues (2,16 et 1,30 µg/l) ⁽³⁾

⁽¹⁾ Lié au décalage de traitement des résultats en labo des pesticides

⁽²⁾ La structure porteuse d'action sur ce bassin versant est renseignée de la présence de la substance.

⁽³⁾ Indiquons en référence aux valeurs citées que la valeur limite au-delà de laquelle une eau de rivière ne peut être potabilisée est de 5 µg/l

Teneurs d'avril 2021 ⁽¹⁾

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

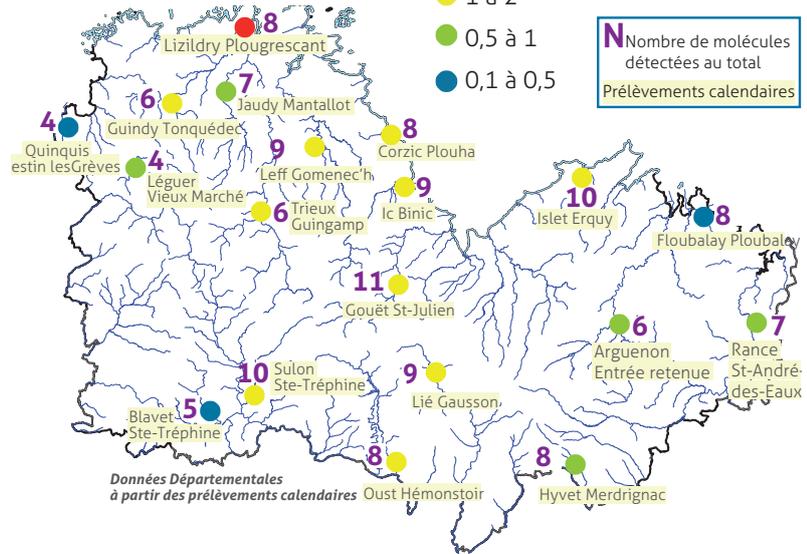
● 2 à 3,5

● 1 à 2

● 0,5 à 1

● 0,1 à 0,5

N Nombre de molécules détectées au total
Prélèvements calendaires



Données Départementales à partir des prélèvements calendaires

Nos résultats pesticides sont disponibles sur appinfeaux.cotesdarmor.fr/pesticides

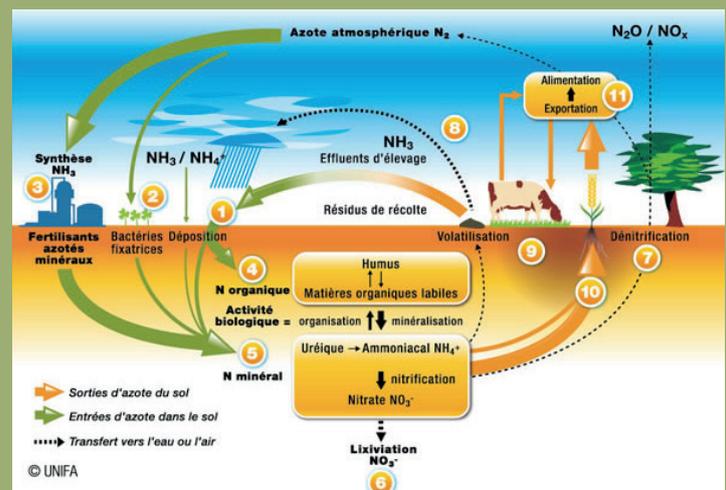
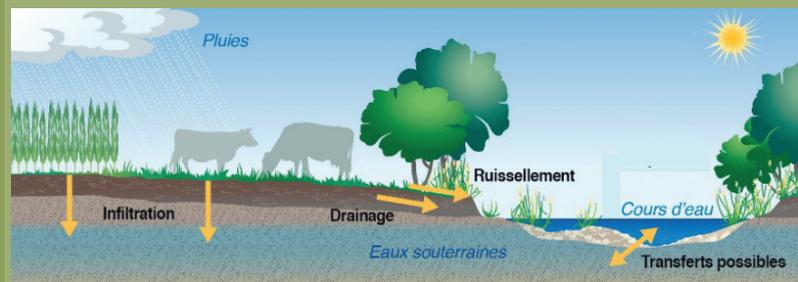
Les nitrates, enjeu de santé publique

La lutte contre la pollution des eaux par les nitrates est un enjeu majeur. Très solubles, les nitrates migrent facilement vers la nappe phréatique, la contaminant avant de rejoindre la rivière. Leur entraînement par ruissellement est comparativement très faible. Par leur propriété extrêmement mobile depuis la surface du sol vers la nappe, tous apports et activités générant des nitrates en surface doivent faire l'objet d'attention.

Dans le contexte breton, les apports de fertilisants, lisiers, fumiers et engrais sont la principale cause des excès de nitrates dans l'eau. La minéralisation de la matière organique qui, sous notre climat tempéré, a lieu toute l'année contribue aux fuites de nitrates en particulier en automne-hiver où les besoins des cultures sont limités. Les rejets de stations d'épuration des eaux usées contiennent également des nitrates.

Des progrès dans les pratiques agricole ont été réalisés : meilleure adéquation des apports aux besoins des plantes (fertilisation raisonnée, prise en compte des reliquats d'azote dans le sol), techniques de travail du sol limitant les fuites (couverts végétaux, travail superficiel du sol), conservation des éléments de paysage favorisant la dénitrification/absorption des nitrates (zones humides, prairies, bocage). La mise en œuvre de ces techniques sur l'ensemble des surfaces agricoles devrait permettre de nouvelles diminutions des teneurs, de même que le maintien ou le développement des surfaces en prairies dans les assolements.

Transfert de l'eau



Focus territorial

Ce mois-ci, zoom sur le bilan des nitrates sur 20 ans.

20 ans de nitrates en Côtes d'Armor

La concentration en nitrates* des eaux de surface est l'un des principaux indicateurs de la qualité des eaux, symbole de la pollution diffuse en Bretagne. L'excès de nitrates et de phosphore dans les eaux contribuent à l'eutrophisation (cyanobactéries) et au développement des algues vertes sur le littoral. En 2001, la France est condamnée pour non-respect de la norme européenne des eaux de consommation soit 50 mg/l (la limite de qualité des eaux brutes ne doit pas dépasser 100 mg/L pour les eaux souterraines et 50 mg/L pour les eaux de surface).

État des lieux en Bretagne et dans les Côtes d'Armor

Au titre de la Directive nitrates, la totalité de la Bretagne a été classée en « zone vulnérable » dès 1994. À cette époque, plus de 50 % des points suivis en Bretagne avaient des concentrations en nitrates > 50 mg/l contre 2 % en France (source : *synthèse Eau France*). En France, depuis les années 90, les résultats sont encourageants : les concentrations en nitrates des eaux de surface indiquent une tendance à la baisse (31 %) supérieure à la tendance à la hausse (14 %) (source *Ministère Transition Écologique – OFB*).

La Bretagne relève le défi et réalise de nombreux efforts pour améliorer la situation sur 36 bassins versants, l'état des lieux des masses d'eau établi en 2019 par le SDAGE reflète un taux moyen en nitrates égal à 35 mg/L.

En Côtes d'Armor, on observe une réduction significative des teneurs nitrates jusqu'en 2014 avec une baisse globale de près de 40 %. Depuis les concentrations en nitrates diminuent peu, voire se stabilisent. L'évolution est variable selon les territoires avec une amélioration très marquée à l'Ouest et sur les bassins versants où les plus fortes concentrations sont analysées début 2000 (cf. focus). La situation reste préoccupante dans certains secteurs côtiers du Trégor – Goëlo, des améliorations sont attendues sur les baies algues vertes pour tendre vers des concentrations plus faibles.

Focus sur les Bassins versants en contentieux

En 2007, 9 bassins versants (BV) bretons dont 6 en Côtes d'Armor (Ic, Bizien, Guindy, Urne, Arguenon, Gouessant) sont concernés par le contentieux «Eaux brutes» ouvert par la Commission européenne (teneur en nitrates d'eau brute utilisée pour la production d'eau potable > 50 mg/l). Un programme d'action ambitieux (réglementaire et volontariste) est alors mis en œuvre.

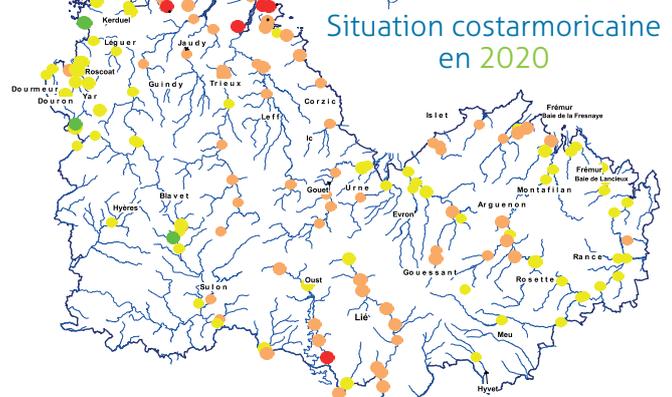
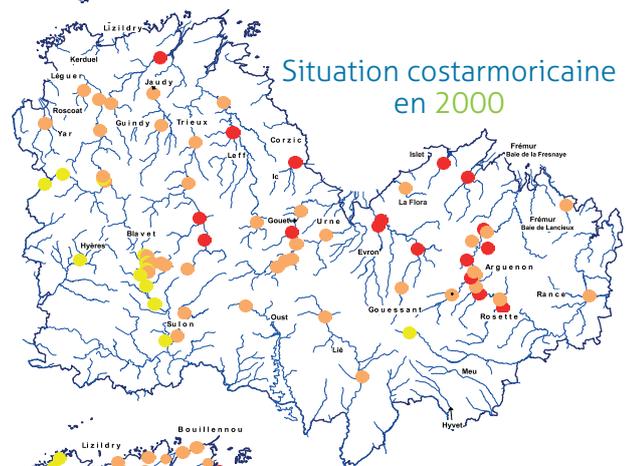
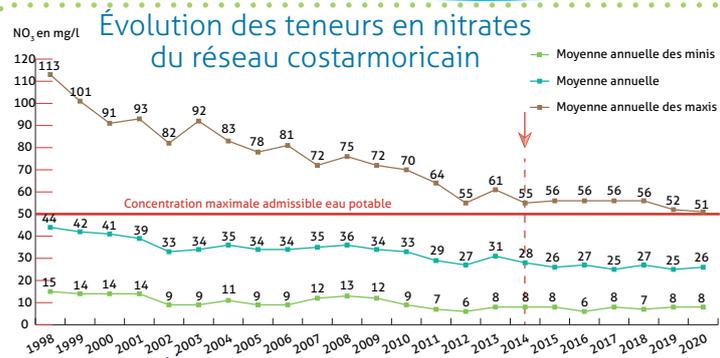
En 2015, les améliorations sont notables (concentrations en baisse de 16 à 40 %) : 4 BV sortent du contentieux (Guindy, Urne, Arguenon, Gouessant) puis en 2019, c'est au tour de l'Ic. À ce jour, le Bizien reste en contentieux mais après 3 ans sans dépassement des 50mg/L, sa sortie prochaine est attendue.

* les concentrations moyennes sont présentées pour rendre compte de l'évolution au cours du temps, l'indicateur statistique «percentile 90 ou Q90» est utilisé de préférence sur une période, pour illustrer les concentrations les plus élevées, observées dans au moins 10% des mesures.



DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
 Direction du Patrimoine
 9 place du Général de Gaulle
 CS 42371
 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
 Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau



Teneurs en nitrates en mg/L
 Évaluation qualité suivant le SEQ'Eau (*)

- 50 - 75 - mauvaise qualité
- 25 - 50 - qualité médiocre
- 10 - 25 - qualité moyenne
- 2 - 10 - bonne qualité